

ÉTATS GÉNÉRAUX de la **transition** du **tourisme** en

MONTAGNE



23 | 24
septembre 2021



DÉCLARATION COMMUNE

**CES 23 ET 24 SEPTEMBRE 2021
SE SONT TENUS LES ÉTATS
GÉNÉRAUX DE LA TRANSITION
DU TOURISME EN MONTAGNE
DANS LE CADRE DE LA PRÉSIDENTIE
FRANÇAISE DE LA DE LA STRATÉGIE
DE L'UNION EUROPÉENNE POUR LE
RÉGION ALPINE (SUERA).**

Pour l'Europe et en particulier pour la France, le massif alpin, tout comme l'ensemble des massifs montagneux, constitue une colonne vertébrale écologique, un immense réservoir de ressources naturelles, de zones de ressourcement et d'activités récréatives. Ils sont aussi des lieux de vie et d'habitation de qualité, ainsi que de production, fournissant au continent européen alimentation, énergie, emplois, et de nombreux autres services écosystémiques.

Ces territoires ont un fort potentiel d'innovation et de développement dans les domaines ciblés par l'Union européenne dans sa stratégie de Pacte vert pour l'Europe (Green Deal).

Ces États Généraux ont permis, à travers des formes très diverses et innovantes, séances plénières, ateliers thématiques, village des initiatives et surtout de nombreux ateliers territoriaux dans tous les massifs, de rassembler pour la première fois de nombreux acteurs institutionnels, associatifs et socio professionnels de la montagne. L'enjeu a consisté à interroger la pertinence du modèle de développement de chaque territoire, en débattant de ses

forces et de sa résilience face aux crises exogènes économique, sanitaire, climatique et des mutations structurelles attendues pour la mise en œuvre des objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD).

Cette grande première a permis de mettre en dialogue des acteurs aux points de vue différents, voire opposés, sur ces sujets essentiels dans un grand respect réciproque et une volonté commune d'avancer ensemble pour imaginer la montagne de demain.

Cette manifestation s'est tenue dans un contexte qui, à la fois sur les plans sanitaire, économique et environnemental, présente pour la montagne d'immenses opportunités et aussi de très grands défis que tous les acteurs réunis ont largement étudiés et pris en compte.

Bien évidemment, cette manifestation ne constitue qu'une étape d'une démarche plus globale, que l'ensemble des acteurs s'engage à poursuivre aussi bien au niveau local qu'aux niveaux national et européen avec leurs partenaires respectifs.

De ces rencontres et de toutes les démarches et initiatives qui ont déjà eu lieu ou qui vont se poursuivre dans les mois à venir, un certain nombre de points essentiels ressortent.

Beaucoup d'entre eux font l'objet de demandes unanimes d'action, d'innovation, de financement, de prise en compte différente de l'activité touristique dans les processus de développement territorial et de renouvellement des modes de gouvernance.

¹ La liste des organismes ayant participé à la conception et à la réalisation de ces États Généraux est fournie en annexe.

© Ulysse Lefebvre



L'ENGAGEMENT DES ACTEURS DES ÉTATS GÉNÉRAUX

Notre ambition collective est de poursuivre un dialogue apaisé et constructif entre tous les acteurs sur tous les sujets de la transition du tourisme en montagne.

Nous, acteurs de la montagne, sommes responsables de sa préservation environnementale ainsi que de son aménagement.

En accord avec les politiques et actions déjà en place, nous nous engageons à amplifier nos efforts afin de pouvoir bien vivre et bien accueillir dans des territoires de montagne préservés.

L'idée est d'imaginer ensemble l'avenir de la montagne pour qu'elle demeure une terre d'envies et une montagne à vivre.



LES ACTIONS STRUCTURANTES POUR UNE TRANSITION RÉUSSIE DU TOURISME EN MONTAGNE

- **Dans un contexte de changement climatique qui s'accélère**, co-construire, dans le respect et la bienveillance, des pistes renouvelées pour un développement du tourisme en montagne afin d'assurer une vie économique pérenne, créer des emplois, améliorer les conditions de vie des habitants tout en préservant notre environnement montagnard à la fois exceptionnel et fragile.
- **Inscrire l'activité touristique en montagne dans une approche territoriale de développement**, en complémentarité avec les autres secteurs d'activités pour assurer à la montagne son attractivité comme lieu de vie et de villégiature.
- **Ériger en socle la pluriactivité et la polycompétence pour penser la montagne de demain**, en précisant son statut, en favorisant sa mise en œuvre, et en revalorisant son image sociale.
- **Penser l'activité touristique dans le contexte du changement climatique et d'une gestion durable des ressources**. Les activités « neige » et les différentes pratiques du ski sont aujourd'hui structurantes pour le tourisme en montagne ; leur avenir à moyen et long terme s'apprécie différemment selon les situations et induit des stratégies de soutien différenciées. Elles doivent être résolument accompagnées de projets innovants adaptés à chaque territoire en lien étroit avec la nécessaire transition climatique et environnementale, dans une perspective de viabilité économique et sociale.
- **Définir, à l'échelle territoriale, des indicateurs de transition** pour se donner des objectifs mesurables et atteignables, suivre les évolutions et mesurer les effets des politiques publiques engagées.

Diminuer l'impact environnemental du tourisme de montagne, par un important effort collectif pour une mobilité plus durable, douce et décarbonée, tant pour l'accès à ces sites que pour les déplacements internes. Il s'agit aussi de maintenir les efforts en matière d'isolation thermique des bâtiments et d'efficacité énergétique, d'alimentation plus respectueuse de l'environnement et issue de circuits courts, de protection de la biodiversité et des ressources naturelles.

Rendre cette transition raisonnable et économiquement viable par une maîtrise accrue du foncier dans le cadre de l'objectif européen de 2011 visant à l'arrêt de « toute augmentation nette de la surface de terre occupée » d'ici 2050, conformément à l'axe 1 du Plan français pour la biodiversité du 4 juillet 2018 et aux financements dédiés pour les collectivités concernées.

1 res

1 IDÉES POUR ENGAGER LES ACTIONS PRIORITAIRES

Encourager des dispositifs de formation et de recherche innovants pour accompagner les besoins liés à la transition.

Retrouver les moyens de faire découvrir au plus grand nombre, et notamment à la jeunesse, la montagne dans toute sa diversité, en renforçant la communication sur la multiplicité de l'offre et des territoires, en adaptant la réglementation et en aidant au financement des centres de loisirs ouverts à tous.

Contribuer à l'évolution du cadre législatif et réglementaire afin de favoriser notamment le développement du « tourisme quatre saisons ».

Favoriser l'utilisation de l'ensemble des fonds européens de la nouvelle période 2021-2027 comme ceux du programme Interreg, des conventions de massif, des contrats de plan État-région (CPER), au profit des innovations nécessaires pour porter cette transition.

Bien d'autres pistes ont été évoquées notamment dans les ateliers territoriaux. Elles seront étudiées dans les mois qui viennent afin de dégager, dans la perspective d'une nouvelle étape de ces États Généraux, un ensemble de propositions élaborées le plus largement possible.

Elles seront portées devant les instances de la SUERA, de la Convention Alpine, devant le Conseil national de la montagne, les comités de massif, les collectivités territoriales, et soumises aux débats, locaux, nationaux et européen ainsi qu'au débat citoyen.

Œuvrer pour accroître les synergies entre stratégies locales, régionales, nationales, transfrontières et européennes transnationales (stratégie macrorégionale alpine SUERA, Convention Alpine), de manière à assurer une cohérence globale et à intensifier les actions notamment dans le cadre du Pacte Vert pour l'Europe.

Sous l'égide de



LES SIGNATAIRES

- Agence des Pyrénées
- Agence de développement touristique de la France (Atout France)
- Alliance dans les Alpes
- Association pour le développement en réseau des territoires et des services (ADRETS)
- Association nationale des élus de montagne (ANEM)
- Association nationale des maires des stations de montagne (ANMSM)
- Association Transitions des Territoires de Montagne (2TM)
- CIPRA France
- Conseil de la jeunesse de la SUERA
- Cluster montagne
- Domaines Skiables de France
- Fédération française de la montagne et de l'escalade (FFME)
- Fédération française des clubs alpins et de montagne (FFCAM)
- Fédération française de la randonnée pédestre (FFRP)
- France Montagnes
- France nature environnement Auvergne Rhône Alpes (FNE AURA)
- Ministère chargé du Tourisme, des Français de l'étranger et de la Francophonie
- Ministère de la Cohésion des territoires, secrétaire d'État chargé de la ruralité
- Ministère de la Transition écologique, Secrétaire d'État chargée de la Biodiversité,
- Mountain Riders
- Mountain Wilderness France
- Nordic France
- Outdoor Sports Valley
- Présidence française de la Stratégie de l'Union Européenne pour la Région Alpine
- Protect Our Winter
- Région Auvergne-Rhône-Alpes
- Région Bourgogne-Franche-Comté
- Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur
- Savoie Mont-Blanc
- Syndicat national des accompagnateurs en montagne (SNAM)
- Syndicat national des gardiens de refuge (SNGRGE)
- Syndicat national des guides de montagne (SNGM)
- Syndicat national des moniteurs cyclistes français (MCF)
- Syndicat national des moniteurs de ski français (SNMSF)